

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 22 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Thierry CARBIENER ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Paul HEINTZ ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Martine JUNG, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET

Absent(s) : Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur : Madame Michèle ESCHLIMANN

**N° CD/2018/045 - 230 - Accompagnement des personnes âgées**  
**Proposition d'approbation de la création de la MAIA du territoire de l'Eurométropole de STRASBOURG et d'approbation de deux projets de convention à conclure, d'une part entre le Département du Bas-Rhin et l'Agence régionale de santé, et d'autre part entre le Département du Bas-Rhin et la Ville de STRASBOURG**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de déposer auprès de l'ARS, et conjointement avec la Ville de Strasbourg, un dossier de candidature pour la création d'une MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer) sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg ;

- approuve, à cette fin, les termes du projet de dossier de candidature pour la création de cette MAIA, joint en annexe à la présente délibération ;

- décide, si la candidature du Département du Bas-Rhin et de la Ville de Strasbourg pour la création d'une MAIA sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est retenue, de conclure un avenant à la convention pluriannuelle 2017-2019 et approuve les termes du projet d'avenant à la convention pluriannuelle 2017 - 2019, conclue entre le Département du Bas-Rhin et l'Agence régionale de santé, annexé à la présente délibération ;

- décide, si la candidature du Département du Bas-Rhin et de la Ville de Strasbourg pour la création d'une MAIA sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est retenue, et approuve les termes du projet de convention bilatérale à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la

Ville de Strasbourg relative à la gouvernance de la MAIA et sa mise en œuvre opérationnelle pour le territoire de Strasbourg, annexée à la présente délibération ;

- autorise, le cas échéant, son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181022-lmc1120788-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 25/10/18